

"Soyons canadiens d'abord"

LE CANADIEN D'OTTAWA

Le Grand Hebdomadaire Français d'Ontario
"LE CANADIEN"
Journal Politique et Littéraire
ABONNEMENT:
Un an... \$2.00
Six mois... \$1.25

LE CANADIEN LIMITEE
Editeurs-Propriétaires
320 RUE DALHOUSIE
Édifice de l'Union St. Joseph du Canada
Tél. R. 6366 OTTAWA, ONT.

OTTAWA, VENDREDI, 12 DECEMBRE 1924.

2 SOUS LE NUMERO.

LA TACHE DU GOUVERNEMENT KING A LA PROCHAINE SESSION FEDERALE

La question économique prime toutes les autres. --- Le double problème du tarif et de la taxe. --- Il nous faut une politique tarifaire définie. --- Notre régime d'impôt est trop complexe et trop lourd. --- La réforme du sénat; la canalisation du St-Laurent et les ressources naturelles de l'ouest sont à l'ordre du jour. --- Un programme chargé.

LA DERNIERE SESSION?

Le problème le plus urgent que le parlement est appelé à résoudre sa prochaine session, qui, selon les probabilités s'ouvrira le 29 janvier prochain, est d'ordre économique: la tarification douanière et le régime d'impôt. Il y a bien des chemins de fer d'Etat, la crise du chômage et d'autres questions mais les unes et les autres peuvent attendre. Nos chemins de fer prospéreront si notre situation économique et industrielle s'améliore et la crise du chômage n'est évidemment moins grave. Quel que soit le parti aux affaires il a des obligations s'il n'aborde pas résolument le double problème du tarif et de l'impôt. Il faut espérer que le gouvernement actuel donnera sa politique de compromis avec les progressistes en matière de "stabilité tarifaire" que voulait M. Fielding et un dégrèvement des contribuables. Sans en chercher les raisons il est évident que le parti libéral depuis les trois ans qu'il est au pouvoir n'a pas jugé à propos d'appliquer son programme en matière tarifaire et fiscale. Espérons que la session prochaine il s'engagera dans la voie des mesures définies. Le cabinet est actuellement à élaborer le programme du travail parlementaire. On nous promet une session longue et assez tourmentée.

- Pour le moment les questions que l'on prévoit sont:
1-La réforme du Sénat
2-le protocole de la Société des Nations
3-l'entente de la Passe du Nid au Corbeau
4-la fusion des banques
5-les crédits ruraux
6-la ratification des traités de commerce
7-l'enquête sur les déclarations de Sir Arthur Currie
8-l'immigration
9-les chemins de fer nationaux
10-les ressources naturelles de l'ouest
11-la canalisation du Saint-Laurent.

L'opposition conservatrice sera à cette session beaucoup plus agressive que pendant les autres sessions. Suivant la tradition parlementaire l'opposition officielle garde toujours pour la dernière session ses munitions de grosse artillerie afin de miner le gouvernement après de l'élection à la veille d'une élection. Il y a lieu de prévoir que le gouvernement après la session actuelle ira devant le peuple.

LE TARIF

Le problème tarifaire prime tous les autres. Le gouvernement ne pourra échapper à la réprobation de l'électorat s'il s'équivé encore cette année. A la dernière session on a quelque peu modifié l'échelle tarifaire mais c'était là évidemment une tactique très peu dissimulée qui avait pour unique objet de rallier le vote progressiste. La réaction de Sir Lomer Gouin, de M. J. C. MacFarlane, de M. J. C. MacFarlane, Raymond qui ont condamné cette tactique est un avertissement que M. King aurait tort d'ignorer. Les industriels du pas, de quel que parti qu'ils soient déplorent l'attitude du gouvernement qui fait planer l'incertitude sur l'industrie au moment où elle aurait le plus besoin de sécurité. Si le gouvernement envisage sérieusement d'assurer au pays la prospérité industrielle, essentielle à notre équilibre économique il ne peut refuser d'admettre qu'au moment où l'on songe à notre expansion sur le marché mondial nous avons à soutenir une concurrence formidable. Les industriels du pays, de quel parti qu'ils soient ont un double intérêt: les petits salaires qu'il leur faut payer et le coût de production réduit dont il jouit. L'Angleterre qui, pourtant, a une crise aiguë de chômage, écarte toute autre considération et continue d'acheter sur le marché le moins cher. Elle achète son acier en Allemagne, en Belgique et en Suisse. L'Allemagne et la Belgique ont le marché anglais des produits qu'elle peut fabriquer plus économiquement que l'industrie anglaise.

Dans la mise en valeur de nos ressources naturelles il nous faut, pour soutenir cette formidable concurrence non seulement du capital et de la main-d'œuvre mais une sécurité tarifaire qu'aucun gouvernement ne nous a encore donnée depuis la guerre. Le colonel Arthur Hatch, président de l'association des fabricants canadiens a déclaré que les capitaux britanniques s'engageront pas dans de nouvelles entreprises, au Canada, tant que la situation tarifaire ne soit éclaircie. Notre tarif est aujourd'hui encore plus un argument factuel et une tactique parlementaire qu'un facteur économique. Le tarif le plus accessible au gouvernement d'apporter une solution satisfaisante à notre malaise économique est l'adoption d'une politique tarifaire stable et énergique basée sur le principe d'une judicieuse protection.

LA TAXE

Ceux qui comprennent ainsi la question ne peuvent que déplorer l'attitude du gouvernement qui en matière tarifaire ne songe qu'à prévenir la défection des progressistes et à se maintenir au pouvoir grâce à une politique de bascule. Le programme de la session sera très certainement chargé. La question du Saint-Laurent reste à l'ordre du jour. Les experts techniques du Canada et des Etats-Unis ont formulé conjointement un rapport qui sera prochainement soumis au comité consultatif de chaque pays. Si ce comité en vient à une décision avant la fin de la prochaine session il n'est pas improbable que le parlement en soit saisi dès cette année.

LE SENAT

Le premier ministre King a pris à son compte la réforme du sénat; ce fut le thème de son dernier discours à la dernière session et dans sa tournée politique dans l'ouest il

a traité fréquemment de cette question qu'il met de l'avant. Mais l'importance que M. King veut donner à cette réforme ne doit pas faire oublier l'urgence des autres problèmes. D'autre part il ne s'agit là que d'une mesure législative d'ordre constitutionnel qui n'a d'autre but que de libérer le ministre actuel de l'embarras d'une chambre haute à majorité conservatrice. M. King veut limiter les prérogatives du sénat en faisant adopter une mesure stipulant qu'un projet adopté à trois sessions successives deviendra loi sans l'assentiment du sénat. Mais pour que cet amendement soit adopté il faudra suivre une procédure périlleuse. Une adresse doit être adoptée par les deux Chambres. Le sénat consentira-t-il à cette amputation?

Si M. King tente l'aventure ce sera la neuvième fois que le sénat aura été l'objet d'un projet de réforme. Dès 1874 M. David Mills, ministre de la Justice, proposa que les provinces choisissent elles-mêmes leurs sénateurs. Le projet n'a été que débattu. L'année suivante M. Mills proposa de nouveau son projet qui fut renvoyé au comité par un vote de 77 à 74 mais le projet en resta là. Pendant 30 ans il ne fut plus question de "réformer" le sénateurs. M. McIntyre, en 1906 remit la question d'actualité en proposant que les sénateurs soient nommés que pour trois ans. Le projet ne fut que débattu pour être soumis sans succès une seconde fois à la session de 1908. M. Lancaster, plus radical, demanda l'abolition du Sénat en 1909, 1910 et 1911. La chambre s'y opposa par un vote de 22 à 111. Sir Richard Scott fut le premier en 1909 à proposer au sénat même une réforme en proposant une chambre haute élective. Le projet ne fut pas mis au vote. Enfin à la dernière session M. Demis de Joliette proposa une réforme du sénat mais après avoir exposé son projet il retira sa proposition.

Pour que la Chambre-Haute soit reformée il faut: 1o que les deux chambres approuvent le projet; 2o que toutes les provinces donnent leur assentiment; 3o et que le parlement impérial le ratifie. Il s'agit donc d'un projet de longue main et il est probable que si M. King y tient sérieusement il en fera un de ses arguments électoraux aux prochaines élections.

LE ST-LAURENT

Le programme de la session sera très certainement chargé. La question du Saint-Laurent reste à l'ordre du jour. Les experts techniques du Canada et des Etats-Unis ont formulé conjointement un rapport qui sera prochainement soumis au comité consultatif de chaque pays. Si ce comité en vient à une décision avant la fin de la prochaine session il n'est pas improbable que le parlement en soit saisi dès cette année.

LES RESSOURCES DE L'OUEST

Les pourparlers se poursuivent avec les provinces de ses ressources fédérales de leurs ressources naturelles. Si la consultation entre les premiers ministres provinciaux de l'ouest et l'honorable M. King, jeudi, amène une entente décisive au sujet des ressources naturelles, le premier ministre aura résolu une question constitutionnelle qui a occupé le monde politique pendant plus d'un demi-siècle. Dès février 1870, le Manitoba réclama le contrôle de ses ressources naturelles; onze ans plus tard la province qui avait concédé à la confédération ses ressources demanda un subsides d'indemnité de \$100,000 par année; en 1882 on lui accorda une indemnité de \$450,000, qui fut ensuite portée à \$1,000,000. Aujourd'hui le Manitoba reçoit \$409,000 annuellement. Quand, en 1905, l'Alberta et la Saskatchewan furent constituées en provinces, le gouvernement fédéral suivit la même politique et substitua au contrôle des ressources naturelles un subsides annuel. Il semble toutefois que les trois provinces intéressées, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan n'aient pas retardé à réclamer le retour de leurs ressources naturelles jusqu'à peine deux ans après l'entrée des deux dernières provinces dans la confédération, sir Robert Borden, alors chef de l'opposition, préconisait la restitution des

UN NAVIRE ENIVOIRE

Un Français réfugié à Londres par suite de la révolution de 1789 donnait des leçons dans les familles, le jour et le soir, s'occupait de construire un petit navire enivoire. Lorsqu'il l'eut terminé, il le vendit à un capitaine de navire qui l'apporta au Canada, afin de le revendre de prendre terre à Saint-Laurent, He d'Orléans. Le curé de l'endroit, M. de Boriol, l'accueillit avec hospitalité et l'hébergea pendant plusieurs jours. Pour reconnaître les bons procédés du brave curé, le capitaine lui fit cadeau de son petit vaisseau. Vers 1816, le même capitaine revint au Canada. Il faut croire qu'il avait conservé un excellent souvenir de M. de Boriol, car il lui offrit encore un petit bâtiment en miniature presque semblable au premier. Le curé de Saint-Laurent offrit un de ses deux navires à Mgr Plessis. Celui-ci le plaça dans son salon. En 1822, il le donna à M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de La Pointe. Le collège de Sainte-Anne conserve précieusement ce bijou, précieux par la matière employée à sa confection et par la main qui l'a légué.

Le cabot du rossignol peut être entendu à une distance de 1 mille.

UN REGIMENT CANADIEN-FRANCAIS

Le ministre de la défense nationale, l'hon. F. N. Macdonald, sera bientôt approché par une délégation de citoyens d'Ottawa pour obtenir l'autorisation de former dans la Capitale un bataillon canadien-français. Cette décision a été prise à une assemblée tenue à l'Institut canadien, sous la présidence du major (Dr) L. P. Gauthier, après avoir été convoquée par le colonel L. R. Lafleche, le major Delaut et le major Lanctôt. Une cinquantaine de citoyens en vue canadiens-français d'Ottawa avaient répondu à l'appel et la plupart se sont déclarés ouvertement en faveur de la formation d'un régiment composé de nos compatriotes. Un comité spécial sera nommé sous peu pour rencontrer le ministre de la défense et le projet sera soumis à une assemblée populaire dans une des salles publiques de la ville. Plusieurs orateurs ont participé à la discussion du plan présenté par le colonel Lafleche qui est l'âme du mouvement destiné à assurer aux notres dans Ontario la part qui leur revient dans l'armée. Au nombre de ceux-ci on remarque: le colonel Lafleche, le major Delaut, le major Gauvreau, le capitaine L. G. Roy, le capitaine J. W. Labelle, MM. Louis Côté, E. L. Chevrier, Arthur Beauchesne, Albert Pinard, le Dr Laframboise, etc.

Le colonel Lafleche Un résumé des travaux déjà accomplis pour organiser ce régiment a été présenté par le Col. Lafleche qui déclare qu'une tentative d'obtenir un bataillon canadien-français a déjà été faite il y a 34 ans, sans succès. Le 27 juin dernier une lettre était envoyée au secrétaire du département de la milice qui renvoyait l'auteur de la missive aux quartiers-généraux du district militaire No 3 à Kingston. Le 18 septembre, le chef de notre district déclarait que la formation d'un régiment canadien-français était fort opportune, mais que la rareté des fonds rendait la chose impossible. Le projet poursuivi par le comité d'organisation est de former à Ottawa un bataillon de notre nationalité, commandé par des chefs de notre mentalité et dans notre langue. Ce serait un régiment d'infanterie, composé de 500 hommes, et commandé par 33 officiers. Nous aurions entre les mains les officiers requis pour composer les cadres, car plusieurs vétérans de la dernière guerre sont actuellement à Ottawa et ne sont actuellement attachés à aucune unité. Il n'y a pas de corps canadien français dans la province d'Ontario, où les notres se chiffrent cependant à 300,000 et à Ottawa nous formons le tiers de la population sans parler de corps militaire pour nous représenter. Les citoyens de langue anglaise possèdent 10 corps différents possédant un total de 251 officiers, dont six seulement sont Canadiens-français.

Les provinces de l'ouest s'y opposent et refusent de soumettre la difficulté à l'arbitrage par toutes les provinces.

A NOS LECTEURS

Vous ne sauriez croire le bien que vous ferez à notre journal en achetant de nos annonces et en leur disant que vous avez vu leur annonce dans "Le Canadien". Nous comptons sur votre encouragement.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.-En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.-En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.-En lui faisant lire.
4.-En lui apportant une collaboration littéraire.
5.-En sollicitant des annonces à son intention.
6.-En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leur annonce dans notre journal.
Un éléphant à la force de plus de trente chevaux.

A NOS ANNONCEURS

N'oubliez pas que notre journal est distribué chaque semaine dans chacune des familles canadiennes-françaises de la basse-ville. Il est par conséquent le meilleur medium d'annonce que vous puissiez désirer. Confiez-nous vos besoins et nous vous promettons d'excellents résultats.

LES PLUS BELLES PERLES

Les plus belles perles sont celles qui triomphent à la fois par leur eau et par leur orient. On appelle eau d'une perle la plus ou moins grande pureté de sa couleur; orient la lumière qui émane de ses chatoiements et de ses reflets. Une belle perle doit être lisse, sans rubans et d'une sphérité parfaite, à moins qu'elle n'affecte la forme d'une poire. Un collier de perles blanches de "teinte azurée", se composant d'unités exactement semblables, demeurera toujours la plus parfaite des parures. Les joailliers les perles un peu défectueuses par l'éclat de certaines autres. Il est aussi difficile de composer un beau collier que d'écrire un sonnet sans défaut.

TEMPERATURE

PRONOSTICS POUR LA SEMAINE

Samedi le 13: Neige. Dimanche le 14: Neigeux. Lundi le 15: Froid. Mardi le 16: Froid. Mercredi le 17: Vent. Jeudi le 18: Froid. Vendredi le 19: Doux.

PRONOSTICS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

Du 1er au 6: Froid et humide avec grands vents, neige dans le nord et l'ouest. Du 7 au 13: Froid et neigeux avec neige dans l'ouest et neige légère dans l'Ontario et l'est. Du 14 au 23: Froid, clair, tempêteux dans Ontario, neige dans les autres parties du pays Du 24 au 27: Beaucoup de neige et temps nuageux. Du 28 au 31: Temps froid humide à l'est du lac Supérieur et très froid dans les provinces de l'Ouest. L'année se termine avec une température froide et idéale.

PHASES DE LA LUNE

Table with columns P. Q., P. L., D. Q., N. L., D. C. 3, D. C. 11, D. C. 19, D. C. 25 and corresponding moon phases.

GUERRE CONTRE LES RATS

Los Angeles. -- Le conseil municipal vient de constituer un service de "tueurs de rats." Son personnel sera de 127 et un subsides de \$250,000 a été voté pour cette guerre contre la vermine.

CONTRE LES ARBRES DE NOEL

Washington. -- Sous prétexte de sauvegarder les ressources forestières du pays l'association des marchands de bois américains demandera au congrès d'adopter une loi prohibant la vente des arbres de Noël.

UNE QUALITE ESSENTIELLE

Philadelphie. -- Le Dr D. Wilcox, médecin de Boston a déclaré que si l'on exigeait d'une jeune fille qu'elle sache faire la cuisine avant de lui permettre de se marier les hommes vivraient jusqu'à 100 ans. Il prétend que nous ne savons plus manger de nos jours.

A NOS LECTEURS

Vous ne sauriez croire le bien que vous ferez à notre journal en achetant de nos annonces et en leur disant que vous avez vu leur annonce dans "Le Canadien". Nous comptons sur votre encouragement.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.-En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.-En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.-En lui faisant lire.
4.-En lui apportant une collaboration littéraire.
5.-En sollicitant des annonces à son intention.
6.-En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leur annonce dans notre journal.
Un éléphant à la force de plus de trente chevaux.

A NOS ANNONCEURS

N'oubliez pas que notre journal est distribué chaque semaine dans chacune des familles canadiennes-françaises de la basse-ville. Il est par conséquent le meilleur medium d'annonce que vous puissiez désirer. Confiez-nous vos besoins et nous vous promettons d'excellents résultats.

LES PLUS BELLES PERLES

Les plus belles perles sont celles qui triomphent à la fois par leur eau et par leur orient. On appelle eau d'une perle la plus ou moins grande pureté de sa couleur; orient la lumière qui émane de ses chatoiements et de ses reflets. Une belle perle doit être lisse, sans rubans et d'une sphérité parfaite, à moins qu'elle n'affecte la forme d'une poire. Un collier de perles blanches de "teinte azurée", se composant d'unités exactement semblables, demeurera toujours la plus parfaite des parures. Les joailliers les perles un peu défectueuses par l'éclat de certaines autres. Il est aussi difficile de composer un beau collier que d'écrire un sonnet sans défaut.

TEMPERATURE

PRONOSTICS POUR LA SEMAINE

Samedi le 13: Neige. Dimanche le 14: Neigeux. Lundi le 15: Froid. Mardi le 16: Froid. Mercredi le 17: Vent. Jeudi le 18: Froid. Vendredi le 19: Doux.

PRONOSTICS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

Du 1er au 6: Froid et humide avec grands vents, neige dans le nord et l'ouest. Du 7 au 13: Froid et neigeux avec neige dans l'ouest et neige légère dans l'Ontario et l'est. Du 14 au 23: Froid, clair, tempêteux dans Ontario, neige dans les autres parties du pays Du 24 au 27: Beaucoup de neige et temps nuageux. Du 28 au 31: Temps froid humide à l'est du lac Supérieur et très froid dans les provinces de l'Ouest. L'année se termine avec une température froide et idéale.

PHASES DE LA LUNE

Table with columns P. Q., P. L., D. Q., N. L., D. C. 3, D. C. 11, D. C. 19, D. C. 25 and corresponding moon phases.

DR J. A. GAUTHIER J. O. Villeneuve
DENTISTE
Heures de Bureau: 9-12-1-6
Soir sur rendez-vous.
TEL: R. 4248
327 DALHOUSIE

J. C. PEPIN
BARBIER -- TABACONISTE
780 SOMERSET
Une visite sera appréciée.

A. BOURGUIGNON
EPICIER
Farine et Provisions: Foin et Avoine.
Spécialité: "Grains Monarch"
314-316 RUE BOOTH, OTTAWA
Tél.: Sh. 24.

R. J. BASTIEN
BIJOUTIER MANUFACTURIER
HORLOGER et OPTOMETRISTE
Venez nous voir pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An.
La Poissonnerie LAPOINTE
MARCHANT EN GROS et DETAIL
Poisson, Gibier, Volailles.
Tél. R. 221 - 222.
MARCHÉ BY.

DONNEZ A VOTRE CORRESPONDANCE
Un Caractère Distinctif
NOUS IMPRIMONS
100 Feuilles de Papier à Lettre et 50 Enveloppes pour \$1.50
PAPIER DE LUXE
Le tout dans de jolies boîtes
Choix de trois couleurs: Bleu, Rose, Fawn
Un cadeau idéal pour Noël et le Jour de l'An
VENEZ LES VOIR A NOS BUREAUX
E. J. LABELLE
IMPRIMEUR EDITEUR
329 rue Dalhousie
Édifice de l'Union St-Joseph du Canada.